

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Consortium USTH (Université des Sciences et des Technologies de Hanoï)

Projet d'offre de formation de 2^e cycle pour le contrat 2022 – 2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 21/05/2021

Rapport publié le 29/11/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Delphine Latour, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation

L'Université de droit vietnamien USTH, fondée en 2010 suite à un accord intergouvernemental entre la France et le Vietnam, vise à former des étudiants au plus haut niveau scientifique afin de contribuer au développement du Vietnam.

De nombreux établissements français sont partenaires de ce projet, au sein d'un consortium qui regroupe actuellement 35 établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche. L'offre de formation consiste en des doubles diplômes entre des diplômes vietnamiens d'une part et des masters français d'autre part, en co-accréditation portés par des établissements faisant partie du consortium.

Les objectifs affichés pour le prochain contrat 2022-2026 restent identiques à ceux de la précédente période en proposant une formation de haut niveau, orientée principalement vers les métiers de la recherche et à vocation internationale. Cette dimension est renforcée par la diffusion de cours intégralement en anglais et un enseignement progressif du français dans les cursus.

Le présent projet d'offre de formation regroupe cinq masters, après l'abandon du master *Énergies et valorisation*, avec des modifications d'établissements co-accrédités (nouveaux établissements et abandons d'établissements, du fait en partie des restructurations des mentions avec resserrements du nombre de parcours) :

- *Biotechnologies & Drug Discovery* (Aix-Marseille Université, Université Claude Bernard Lyon 1, Université de Montpellier, Université de Côte d'Azur, Sorbonne Université, CY Cergy Paris Université)
- *Advanced Materials Science and Nanotechnology* (Aix-Marseille Université, Le Mans Université, Université de Paris, Université Paris-Sud, Sorbonne Université, La Rochelle Université)
- *Applied Environmental Sciences* (Université de Reims Champagne Ardenne, La Rochelle Université, Sorbonne Université, Université du Littoral Côte d'Opale, Université de Montpellier, Université de Poitiers, Université de Toulon, Université Paris-Sud, Université Toulouse III Paul Sabatier, ENGEES-Strasbourg, INP Toulouse)
- *Information Communication Technology* (Aix-Marseille Université, La Rochelle Université, Université de Limoges, Université de Montpellier, Université Sorbonne Paris Nord, Université de Poitiers, Université d'Evry, CY Cergy Paris Université, INP Toulouse)
- *SPACE - Observation de la terre - Astrophysique - Ingénierie des satellites* (Université de Montpellier, Université de Paris, Université Paris Est Créteil, Observatoire de Paris).

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 2^e cycle

La gouvernance de l'USTH a évolué depuis 2019 avec aujourd'hui une responsabilité assurée par un binôme de recteurs français et vietnamien, assisté d'un vice-recteur vietnamien, d'une directrice des études française et d'un directeur de la recherche et de l'innovation français. Il est dit dans le dossier que cette double direction ne facilite pas toujours la gouvernance.

Pour le pilotage des masters, l'organisation, en termes de rôles et responsabilités, est globalement conservée et repose essentiellement sur les directions de départements qui organisent le suivi des étudiants et de leur insertion. Ce pilotage a été renforcé en 2019 en prenant en compte les recommandations du Hcéres lors de l'évaluation précédente, le projet annonce qu'il sera enrichi par une meilleure connaissance des flux étudiants. Des conseils de perfectionnement semblent d'ores et déjà opérationnels dans la plupart des formations avec des propositions d'évolution des formations qui émanent déjà des premières réunions ayant eu lieu récemment.

La volonté affichée d'un fonctionnement effectif des conseils de perfectionnement pour toutes les formations, le suivi efficace de l'insertion professionnelle et une évaluation par les étudiants de façon totalement harmonisée dans les différentes formations n'est annoncée que d'ici la fin du prochain contrat. Il faudrait pourtant que l'USTH en fasse un objectif prioritaire, atteint à plus court terme.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 2^e cycle

La future offre de formations 2022-2026 propose une importante restructuration, nécessaire et pertinente, en réponse notamment aux recommandations du dernier rapport du Hcéres. En conséquence, afin de mieux correspondre aux domaines de compétences des futurs diplômés en recherche d'emploi ou en poursuite d'étude, l'intitulé de deux formations a été modifié. Il s'agit des masters *Biotechnologies & Drug Discovery* (anciennement *Biotechnologie médicale - Biotechnologie végétale - Pharmacologie*), et *Applied Environmental Sciences* (anciennement *Eau - Environnement - Océanographie*). En complément, une

réduction du nombre de parcours de plusieurs masters est proposée afin d'améliorer la visibilité et l'attractivité des étudiants. Le master *Information Communication Technology* propose ainsi un seul parcours *Data Science* avec une ouverture en lien avec les activités industrielles dans cette thématique. Les masters *Advanced Materials Science and Nanotechnology* et *SPACE* n'afficheront également plus qu'un seul parcours, mieux adapté aux effectifs étudiants actuels et sans impacter la qualité de la formation. Un choix d'options autour d'un tronc commun devrait ainsi offrir une plus grande flexibilité. Un effort de mutualisation sera également fourni, soit entre parcours d'une même formation comme pour le master *Applied Environmental Sciences*, soit en renforçant le tronc commun d'un même master, notamment dans le master *SPACE*.

Une structuration en blocs de compétences est également indiquée dans plusieurs masters mais aucune information n'est donnée. Le projet affiche également la volonté de renforcer les liens avec le monde socio-économique, ce qui est bien sûr fortement encouragé, avec un niveau de détails différent selon les formations. La réactivité des équipes pédagogiques à proposer l'ensemble de ces modifications pertinentes, malgré une double direction franco-vietnamienne rendant certainement plus complexe la gouvernance, est ici à souligner. Ces démarches s'inscrivent dans une volonté d'élargir les débouchés proposés aux étudiants et d'attirer un public plus large. À cet égard, un effort de communication est également annoncé dans les futures propositions, ce qui est fortement encouragé, même si les modalités n'en sont détaillées.

Les formations

| Intitulé de la formation | M/GM | Etablissement(s) | Avis sur l'accréditation |
|---|------|------------------|--------------------------|
| Advanced Materials Science and Nanotechnology | M | USTH | Avis favorable |
| Applied environmental Sciences | M | USTH | Avis favorable |
| Biotechnologies & Drug Discovery | M | USTH | Avis favorable |
| Information Communication Technology | M | USTH | Avis favorable |
| SPACE (Observation de la terre - Astrophysique - Ingénierie des satellites) | M | USTH | Avis favorable |

Observations de l'établissement



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Toulouse, le 22 octobre 2021

Bernard Legube, Président du Consortium USTH

A

*Madame la Directrice du département d'évaluation
des formations du HCERES*

Madame la Directrice,

Suite à votre courrier du 29 juillet dernier, adressé au Consortium USTH, portant sur le dossier d'accréditation 2^{ème} cycle du Consortium USTH, je tiens à vous informer que nous n'avons aucune observation à formuler sur le rapport HCERES.

Les listes des Etablissements concernés par chaque diplôme de ce projet d'accréditation reposaient initialement sur des souhaits exprimés lors d'un retour de questionnaire. Bien que très peu différentes de celles indiquées dans les fiches DA04, les listes définitives des Etablissements seront précisés en temps utile à la DGESIP.

En restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, l'expression de nos cordiales salutations.

Bernard Legube

*Président du Consortium
Tél : 06 08 36 69 41*

Copies à

- *Monsieur Jean-Marc Lavest, Recteur principal de l'USTH*
- *Monsieur Florent Calvayrac, vice-président du consortium en charge des accréditations*
- *Messieurs les responsables français des Masters concernés*

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)